

*Recours au Règlement***PRÉSENCE À LA TRIBUNE**

M. le Président: J'attire l'attention des députés sur la présence à la tribune de M. Dalibor Brozonich, vice-président de la République de Croatie.

Des voix: Bravo!

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

LE BUDGET DES DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES (B)

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, je soulève la question de privilège concernant le dépôt du Budget des dépenses supplémentaires de vendredi dernier. Ma copie du budget était accompagné d'un communiqué demandant au Parlement d'approuver des dépenses dont 257 millions de dollars iraient à la préparation et à la planification de la mise en oeuvre de la taxe sur les produits et services.

Au cours de la fin de semaine, j'ai pris le temps de parcourir le Budget des dépenses supplémentaires, comme l'avait recommandé le leader du gouvernement à la Chambre, et j'ai constaté, à la page 32, qu'il était prévu que le ministère des Consommateurs et des Sociétés établisse à l'intention des consommateurs un bureau de renseignements sur la taxe sur les produits et services, au coût total de 19 496 000 \$. À la page 52, un montant additionnel de 14 305 000 \$ est réservé à la campagne de publicité que fera le ministère des Finances, pour convaincre les Canadiens du bien-fondé de cette taxe. À la page 84, un montant de 202 987 000 \$ est accordé au ministère du Revenu national (Douanes et Accise) pour la préparation et la planification de la mise en oeuvre de la TPS. Au chapitre de la taxation, à la page 85, ce même ministère devrait recevoir un autre montant de 67 254 000 \$. À la page 88, j'ai relevé un montant de 40 millions de dollars destiné au ministère des Travaux publics, toujours pour la préparation et la planification de l'entrée en vigueur de la TPS. À la page 100. . .

M. le Président: J'ignore si le député veut discuter maintenant du Budget des dépenses supplémentaire, mais il en aura sûrement l'occasion.

Je ne sais pas la question de privilège. Peut-être pourrait-il aller droit au but.

M. Milliken: Excusez-moi, monsieur le Président, mais ce dernier montant est de 21 millions de dollars et il est destiné à Approvisionnements et Services pour des chèques. Maintenant, si j'additionne tous ces montants, monsieur le Président, j'obtiens un total de 365 millions de dollars pour la taxe sur les produits et services. Le communiqué du ministre fait état d'un total de 257 millions de dollars. Je fais remarquer que l'écart est considérable.

Des voix: Oh, oh!

M. Milliken: Le communiqué induit la population en erreur.

M. le Président: Je veux faire remarquer au député que cela relève du débat et non de la question de privilège.

Une voix: Bien sûr.

M. le Président: C'est le sujet d'un débat qui n'a rien à voir avec la question de privilège.

M. Milliken: Monsieur le Président, sauf votre respect, le communiqué n'est pas exact.

M. le Président: Nous discutons de ce qui est exact ou non dans un communiqué. Cela fait donc l'objet d'un débat.

Je donne la parole au député de Shefford pour un rappel au Règlement.

* * *

[Français]

RECOURS AU RÈGLEMENT

LE BLOC QUÉBÉCOIS — LA DEMANDE D'UN FONDS DE RECHERCHE

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement parce que déjà, depuis plusieurs mois, mes collègues du Bloc québécois ainsi que moi-même vous avons transmis une demande, de même qu'au bureau de la Régie interne, concernant nos droits et notre accès à un fonds de recherche.

Je suis convaincu que le fait qu'on ne soit pas traité également avec les autres députés, contrairement au précédent que nous avons soulevé, nous empêche de fonctionner de la même manière que les autres. Dans ce sens-là, monsieur le Président, quatre mois plus tard, je trouve cela nettement exagéré de voir que non seulement nous sommes privés de recherche adéquate, mais que les partis dont nous étions membres profitent toujours des budgets qui étaient alloués à nos personnes. Par conséquent, le Parti libéral continue d'avoir des allocations qui ont été calculées sur notre compte et le Parti progressiste-conservateur la même chose.

Monsieur le Président, je pense que ces fonds-là devraient être mis en fiducie immédiatement parce que je suis convaincu que l'accès à la recherche doit être un privilège pour l'ensemble des députés. Donc, j'ai beaucoup de difficulté à admettre que cela puisse prendre quatre mois avant que le bureau de la Régie interne nous donne une réponse alors qu'on sait qu'à Québec, les quatre députés du parti *Equality* représentent beaucoup moins de monde que nous. . .